LE LIEN D'ORLIÉNAS

MAGAZINE MUNICIPAL - **MARS 2022**

NOUVELLES ADRESSES **C'EST CHOSE FAITE !** P. 5

AMÉNAGEMENT RÉNOVATION DE L'HABITAT **LES RÈGLES À RESPECTER** P. 6/7

BIBLIOTHÈQUE **DÉCOUVRONS LES COULISSES** P. 10/11

www.orlienas.fr **facebook.com/orlienas**

Des ateliers gratuits pour calculer en ligne* votre empreinte carbone et ainsi mieux la réduire !

Mercredi 06 avril
de 18h à 20h

Depuis chez vous

* mesure individuelle de l'empreinte carbone;

Inscription auprès de votre mairie.

Communauté de communes du Pays Mornantais

Centrales Villageoises du Pays Mornantais

Orliénas Commune du Rhône

Pays Mornantais, territoire engagé !

Chers habitantes et habitants d'Orliénas,

EDITORIAL

Au moment où j'écris ces lignes, le retour à la normale s'annonce enfin sur le plan sanitaire avec la levée du pass vaccinal prévue pour la mi-mars. Malheureusement, c'est maintenant une actualité internationale dramatique qui vient obscurcir l'horizon. Nous souhaitons possible un rapide retour à la paix, et nous exprimons au peuple ukrainien notre soutien et notre solidarité.

Au plan local, diverses réalisations se sont poursuivies. C'est ainsi que notre village est désormais en conformité avec la « Base Adresse Nationale » qui fait que chaque logement possède une adresse unique améliorant la sécurité et le confort de ses habitants. Les animations ont repris, avec notamment la mobilisation autour de la Semaine Verte qui s'achève ce week-end, temps fort des actions locales de sensibilisation au développement durable.

Cette période est aussi celle du vote du budget 2022. Nous l'avons élaboré de façon à mettre en œuvre notre engagement de répondre aux priorités de la Commune avec une vision à long terme, en respectant rigoureusement notre principe de maitrise des dépenses. Il est à souligner que l'année 2021 a permis de dégager un excédent budgétaire qui vient renforcer notre capacité d'autofinancement, ce qui nous permettra d'engager sereinement les efforts financiers liés aux projets.

Ce printemps sera une période d'élections : les présidentielles en avril et les législatives en juin. La Commune est en charge d'organiser ces scrutins sur son territoire et les élus seront présents pour tenir les bureaux de vote. Si des habitants volontaires veulent participer à ce moment de la vie démocratique en s'associant à la tenue d'un bureau, nous les invitons bien volontiers à se faire connaître en mairie. Ils pourront choisir leur créneau (8h-10h30 / 10h30-13h / 13h-15h30 / 15h30-18h, les 10 et 24 avril, 12 et 19 juin).

Dans ce numéro du Lien, vous retrouverez le développement de ces sujets ainsi que bien d'autres et l'actualité des associations de notre village.

Bonne lecture !

Olivier BIAGGI, maire.

Au fil des conseils...

24/11/2021 :

- avenant à la convention de gestion du périscolaire afin de tenir compte de l'augmentation du nombre des élèves accueillis.
- dénomination de voies publiques pour la mise en conformité des adresses de la commune avec la Base Adresse Nationale (voir p. 5).
- subvention à la coopérative scolaire élémentaire.

6/12/2021 :

- approbation de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de la COPAMO à la Commune pour le projet du Pôle Jeunesse, Culture, Loisirs.
- acquisition de parcelles bordant le chemin de Grand Champ et la route du Paradis pour réaliser des travaux de sécurisation et la création de cheminements doux.
- décison de la Commune de candidater à l'action «améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces verts publics et privés» (voir p.9).
- subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Soucieu-en-Jarrest.

26/01/2022 :

- avis favorable du Conseil sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays Mornantais (voir article ci-contre)
- décision de la Commune de participer au Programme d'Intérêt Général (PIG) du Pays Mornantais visant à lutter contre la précarité énergétique, à faciliter l'adaptation des logements à la perte de mobilité et à conventionner des logements à loyer maîtrisé.
- acquisition de terrain aux Sept-Chemins pour la réalisation d'un bassin de rétention des eaux usées et la création d'un parking et d'une aire de covoiturage (voir ci-contre).

Les comptes-rendus détaillés sont consultables sur le site de la mairie.

Du côté des **Sept-Chemins**

En février, la Commune a procédé à l'acquisition d'une parcelle située aux Sept-Chemins. Cette opération est liée à la troisième phase d'aménagement de ce secteur conduite par le Département.

Elle permettra d'aménager un parking relais et de co-voiturage, répondant aux études actuellement en cours d'étude par la Commune et la COPAMO dans le but de diminuer le trafic automobile vers Lyon. Sur cette parcelle sera aussi aménagé par le SYSEG un bassin de rétention d'eaux usées destiné à remédier aux désagréments récurrents de débordement des réseaux lors de forts épisodes pluvieux.

Le PLH, quezako ?

Le PLH (Plan Local Habitat) est l'outil d'une politique de l'habitat au niveau des onze communes de la COPAMO. Il définit la stratégie de la collectivité pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'habitat avec une répartition équilibrée des logements au sein de la communauté de communes. Sa durée est de six ans.

Les deux premiers PLH ont été établis en 2008 et 2014. Le 26 janvier, le Conseil Municipal a donné à l'unanimité un avis favorable à ce PLH n°3, comme l'ont fait les dix autres communes de la COPAMO et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL).

L'élaboration du PLH a été menée au plus près du territoire : le diagnostic « état des lieux et orientations» a été co-construit avec les communes à travers un groupe de travail, qui comprenait représentants de l'état et acteurs locaux de l'habitat afin d'aboutir à un projet partagé.

Ce PLH s'articule autour de quatre orientations, déclinées en quinze actions opérationnelles. Sur le plan financier, son enveloppe est estimée à 3,5 millions d'euros.

Il s'accorde avec la volonté de la Commune de maîtriser l'urbanisation avec un objectif de production de nouveaux logements maximum sur les 6 ans. Il prend en compte dans le quota prévu pour Orliénas (95 habitations) les opérations en cours : les Jardins du Château (rue du Chater) et Nature et Sens (Bouygues - entre parking de la Forge et route de Jaloussieux). Une grande partie des logements restant à construire répondra à la volonté de mieux accueillir les habitants à ressources moyennes et faibles. Le PLH prévoit de développer une offre de logements « abordables » qui soit en correspondance avec le niveau de ressources des ménages.

Mise en conformité des adresses sur notre Commune : c'est chose faite !

Depuis fin février, la majorité des nouvelles adresses pour les logements concernés est désormais opérationnelle.

Vous avez sans doute remarqué l'apparition de nouveaux panneaux de rues et d'impasses dans le village. Plus d'une vingtaine de voies ont été nommées pour permettre l'attribution d'une adresse unique à chaque habitation.

Au total, ce sont près de 40% des logements d'Orliénas qui se voient attribuer une nouvelle adresse, permettant ainsi à tous nos administrés de bénéficier des mêmes services et conditions de sécurité.

L'ensemble des adresses de notre commune est également renseigné dans la Base Adresse Nationale (BAN), seule base de données d'adresses reconnue par l'Etat. Elle permet aux services de secours, de GPS, de distribution de courriers et colis ainsi qu'aux services de déploiement des réseaux, comme la fibre, d'accéder à l'adresse unique officielle de chaque logement.

Des permanences tenues par France Service ont été organisées en mairie durant le mois de mars. Elles ont permis d'accompagner les personnes dans la réalisation de leurs démarches administratives de changement d'adresse. Des guides pour faciliter ces démarches sont également disponibles sur le site internet de la Commune www.orlienas.fr.

EN CHIFFRE

423 adresses mises en conformité sur un total de **1067** adresses

17 voies privées et **4** voies publiques nouvellement nommées

La Commune comptera **96** voies à l'issue de cette mise en conformité

EN BREF

Qui est concerné ?

Tous les propriétaires ou locataires qui ont reçu ou recevront prochainement une attestation de modification administrative d'adresse de la part de la Mairie d'Orliénas.

Quelles démarches devez-vous effectuer ?

A réception de l'**attestation de modification administrative d'adresse :**

- **Récupérer votre plaque** de numéro en mairie
- **Installer votre plaque** sur votre portail ou à côté de votre porte d'entrée (compléter cette information par un affichage sur la boite aux lettres si celle-ci est loin de l'entrée).
- **Mettre à jour vos cartes grises.**
- **Déclarer votre nouvelle adresse** auprès des différents organismes.

Pour vous aider, vous trouverez sur le site internet de la mairie des guides à télécharger.

Pour toutes informations supplémentaires : www.orlienas.fr.

A noter

Il n'est pas nécessaire de mettre à jour votre Carte Nationale d'Identité, votre passeport ou votre permis de conduire.

SPECIAL URBANISME

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT OU DE RÉNOVATION SUR VOTRE HABITATION ? CONNAISSEZ-VOUS LES RÈGLES À RESPECTER ?

Vous vous apprêtez à faire des travaux sur votre habitation ou dans votre propriété, mais avez-vous pensé à vous informer des règles à respecter et des formalités à accomplir ?

Les autorisations à demander selon les travaux projetés

Toutes les modifications de l'aspect extérieur des constructions (ravalement, changement de fenêtre, création d'ouverture, réfection de la toiture, installation d'une climatisation, pose de panneaux photovoltaïques, portail, clôture, etc.) nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable de travaux (DP).

En cas d'extension d'une maison individuelle en zone urbaine,

- Si, après extension, la surface de plancher est inférieure ou égale à 150 m² :
  L'extension d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 40 m² nécessitera le dépôt d'une déclaration préalable de travaux (DP).
  Si cette extension est supérieure à 40 m², il s'agira d'obtenir un permis de construire (recours à l'architecte non obligatoire)
- Si, après extension, la surface de plancher est supérieure à 150 m² :
  L'extension d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m² nécessitera le dépôt d'une déclaration préalable de travaux (l'architecte n'est pas nécessaire)
  Si cette extension est supérieure à 20 m², elle nécessitera le dépôt d'un permis de construire avec architecte.
- Si la surface de plancher existante avant extension est déjà supérieure à 150 m² :
  L'extension d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 40 m² nécessitera le dépôt d'une déclaration préalable de travaux.
  Si cette extension est supérieure à 40 m², elle nécessitera le dépôt d'un permis de construire avec architecte.

Une annexe (construction isolée, indépendante de la maison), supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m² de surface de plancher et d'emprise au sol (garage, abri de jardin, pergola...) nécessitera une déclaration préalable ou un permis de construire si elle dépasse les 20 m².

Pour une piscine non couverte, une déclaration préalable sera à faire pour un bassin supérieur à 10 m².

Les délais

- Le dossier doit être déposé avant le début des travaux afin de prendre en compte les délais d'instruction (un mois pour une déclaration préalable, deux mois pour un permis de construire une maison individuelle et/ou ses annexes)
  Le délai d'instruction commence à courir à compter du dépôt du dossier complet.
- Si le dossier déposé ne contient pas l'intégralité des éléments relatifs à votre projet, une demande de pièces complémentaires vous sera formulée. Le délai d'instruction commencera alors à partir du moment où toutes les pièces auront été déposées.

Les règles à respecter pour l'élaboration du projet

Elles sont inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme de la Commune (distance de la construction par rapport à la voirie, aux limites séparatives, emprise au sol, hauteur de la construction, etc.). Celles-ci sont fonction du zonage du terrain.

Même si votre projet n'est soumis à aucune formalité, car en dessous des limites de surfaces, vous êtes toujours dans l'obligation de respecter les règles d'urbanisme, en termes d'implantation sur le terrain, notamment.

Pour vous aider, vous pouvez consulter le site internet de la Mairie, onglet Urbanisme, où vous trouverez le PLU* et son règlement. Et si vous avez des doutes sur les démarches à suivre pour votre projet, n'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme de la commune.

**Le PLU est un réglement qui peut paraître contraignant pour les propriétaires mais il contribue à la maîtrise du développement de l'urbanisation ainsi qu'au respect d'une harmonie architecturale sur notre commune.*

A la fin des travaux

Vous devez adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie, afin de signaler la fin des travaux.

Une visite de conformité sera réalisée par la Mairie, dans le délai des 3 mois après la réception de la Daact.

Si au cours de la réalisation des travaux, vous constatez une anomalie ou modifiez votre projet par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée, vous devez avertir le service urbanisme dans les plus brefs délais, sous peine de vous voir contester la conformité des travaux.

Vous encourez des risques en cas de non-respect des procédures d'autorisation d'urbanisme. La réalisation de travaux sans autorisation ou non conforme à l'autorisation obtenue constitue un délit et est passible de sanctions pénales.

ZOOM

En 2021,

17 permis de construire et

83 déclarations préalables

ont été déposés.

Du nouveau chez les agents techniques

Deux nouveaux agents ont rejoint les Services Techniques suite à deux départs : celui d'**Etienne Tuloup**, qui a exprimé donner une autre orientation à sa carrière, et celui de **Christian Costes**, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Christian occupait le poste de Responsable des Services Techniques depuis cinq ans.

Le 31 janvier, dernier jour de sa mission, Olivier Biaggi, maire d'Orliénas, accompagné de l'équipe municipale, a tenu à le remercier pour son implication et tout le travail accompli dans le village.

Ce fut l'occasion d'une « petite » fête, très petite, hélas, vu les conditions sanitaires…

De gauche à droite :
Jérôme Daurat, Sébastien Doublet, Bruno Daurat et Marien Cahuc

C'est **Bruno Daurat**, agent sur la commune depuis 1993, qui est désormais Responsable des Services Techniques.

Les deux nouveaux recrutés sont **Sébastien Doublet** et **Marien Cahuc**. Ils ont tous deux des formations en travaux paysagers et entretien des espaces verts.

De par leurs jeunesse et dynamisme, ils manifestent une réelle volonté d'accompagner les élus dans le déploiement des actions de développement durable.

Le budget communal

Le budget 2022 sera soumis au vote du conseil municipal le 30 mars. Étape stratégique dans le calendrier annuel de la commune, il traduit les engagements du mandat municipal.

Bilan 2021

En 2021, l'excédent budgétaire dépassera 460 000 euros, quasiment comme en 2020. Et ce, malgré une augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment pour la restauration scolaire, l'entretien des bâtiments (prestations de ménage supplémentaire dues à la crise sanitaire) et le remboursement des emprunts souscrits par le SYSEG pour les bassins de rétention des eaux pluviales.

De leur côté, les dépenses d'investissement ont été assez faibles. En effet les importants projets de la Commune étaient en phase d'étude (amélioration de l'axe Grand-Champ/Paradis - Pôle Enfance, Culture et Loisirs).

Orientations 2022

Le budget prévisionnel traduit la politique de la commune et ses priorités.

En 2022, l'axe Grand-Champ – Paradis sera réaménagé pour apaiser le trafic et créer des cheminements piétons. Le projet Pôle Enfance, Culture et Loisirs va se poursuivre avec l'architecte retenu.

Une étude « Mobilités » sera menée afin de construire un plan cible des itinéraires piétons/cyclistes et un plan de circulation apaisée à l'échelle du Centre-Bourg.

Des aménagements seront entrepris pour la végétalisation du cimetière.

Enfin, le site internet sera transformé afin de permettre un accès plus aisé à l'information et y apporter plus de convivialité.

Ces orientations respecteront nos principes de maîtrise des dépenses et de maintien du taux d'imposition communal.

Un atelier interactif pour mesurer son impact carbone !

Une fois que tu sais, qu'est-ce que tu fais ?

L'intensification de l'effet de serre atmosphérique par nos émissions de CO2 (usage des énergies fossiles : charbon, gaz et pétrole) est **la cause du réchauffement climatique**. La concentration de CO2 dans l'atmosphère a doublé depuis les années 90. L'émission mondiale de CO2 annuelle est de 37 milliards de tonnes ; **elle est de 10 tonnes par Français et par an**.

Pour maintenir le réchauffement climatique à un niveau acceptable (inférieur à 2°C), il faudrait que chaque Français réduise son émission de CO2 à **5 tonnes par an en 2030**, puis à **2 tonnes en 2050**.

Chacun peut trouver des solutions simples dans sa sphère personnelle pour commencer à réduire son empreinte carbone.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la COPAMO, CVPM (Centrales Villageoises en Pays Mornantais) et la Commune s'associent pour vous proposer **le mercredi 6 avril, de 18h à 20h,** un atelier interactif en utilisant l'outil My CO2 sur lequel vous serez guidé.

L'objectif :

- Connaitre et comprendre son empreinte carbone personnelle.
- Mesurer l'impact de ses modes de vie.
- Voir les leviers sur lesquels on peut agir.

Les modalités :

Cette approche est **personnelle et gratuite**.

- Chacun chez soi, devant son ordinateur relié à internet (la caméra n'est pas utile).
- Tous connectés en même temps sur l'outil My CO2 avec ZOOM.
- Une expérience ludique et non culpabilisante avec deux animateurs qui vous guident et facilitent la démarche.
- Votre résultat n'est pas connu par les autres participants et vous pouvez revenir sur votre simulation qui restera accessible et évolutive dans le temps.

Pour participer à cet atelier le mercredi 6 avril, de 18h à 20h, inscrivez-vous dès maintenant en flashant ce QR code ou sur www.orlienas.fr ou par téléphone au 04 72 31 84 84. Accès limité aux 100 premiers inscrits. Clôture des inscriptions le samedi 2 avril. Si vous n'êtes pas disponible à cette date vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente en mairie, pour participer aux ateliers organisés par les autres communes du territoire jusqu'au mois de juin.

Vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les espaces verts !

Réunion de démarrage avec la FNE et les agents

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu « Grand Pilat », l'association France Nature Environnement a lancé un projet à destination des collectivités visant à améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces verts publics et privés.

Orliénas a répondu positivement à cette action qui se déroulera sur l'année 2022.

Ainsi, à l'aide d'un diagnostic croisant biodiversité et pratiques d'entretien, mais aussi échanges et actions de sensibilisation auprès des employés communaux et des habitants, il sera proposé d'adopter une gestion différenciée des espaces. La finalité est de transformer la commune en un maillon de la biodiversité.

Le but de cette démarche sera de savoir appliquer dans notre village « le bon entretien au bon endroit », afin de tenir compte des usages existants et des enjeux relatifs à la biodiversité.

Elle pourra ainsi permettre de mieux maitriser le budget d'entretien de nos espaces verts, de mieux connaître et préserver la biodiversité existante sur notre commune, de dépasser l'objectif « 0-phyto » et de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance de la biodiversité.

Cette action nous conduira à repenser l'aménagement et l'entretien du cimetière pour y intégrer plus de végétal et diminuer la place du minéral. La taille des haies le long de nos routes sera également questionnée et un travail sera entrepris sur l'embellissement de nos voiries avec notamment la végétalisation des pieds de mur.

Les coulisses de la bibliothèque d'Orliénas...

Comment fonctionne la bibliothèque ? Qui y travaille ? Que se passe-t-il quand elle est fermée au public ? Voici quelques éléments de réponse grâce à ses nombreux acteurs...

La bibliothèque d'Orliénas, ce sont :

- 2 salariées, Frédérique à plein temps, Zakia pour le dimanche matin
- 17 bénévoles dont 3 bénévoles « junior » : un soutien important pour faire fonctionner la bibliothèque et proposer de nombreux services. Un travail enrichissant, une équipe dynamique, bref, une activité passionnante !

« Je suis **Rachel**, ingénieure brevets dans l'industrie, j'ai rejoint depuis peu l'équipe des bénévoles pour effectuer des permanences et libérer ainsi Frédérique pour conseiller les lecteurs lors de leur venue à la bibliothèque. »

« Je suis **Françoise F**. Un lundi matin par mois, j'interviens à la crèche ou bien j'accueille des enfants de la crèche à la bibliothèque. Et je lis la sélection des livres du «Prix du coin» aux maternelles. »

« **Christine**, assistant chercheur en biochimie à la retraite, participe à la vie de la bibliothèque depuis une vingtaine d'années et maintenant assure l'accueil du public et la couverture des livres. »

«Moi c'est **Nadia**, je suis responsable de projets industriels et j'ai intégré l'équipe des bénévoles en juin 2020. Je vous accueille à la bibliothèque le plus souvent les dimanches matin, aide à l'organisation des évènements et j'adore aller lire des histoires aux enfants de maternelle ! »

« **Françoise L.** formatrice en invalidité, j'ai été bénévole pendant de nombreuses années à Bibli'Or jusqu'à mon déménagement sur Lyon il y a 3 ans. Je reviens maintenant pour intervenir principalement avec les maternelles dans la recherche d'albums et la lecture du «Prix du Coin», petit prix littéraire inter écoles de la COPAMO. »

« Je m'appelle **Louve**, j'ai 14 ans. J'ai toujours adoré l'univers de la lecture. Suite à un stage à la bibliothèque d'Orliénas, j'ai eu l'opportunité de m'y engager en tant que bénévole.
C'est une expérience enrichissante pour moi, de participer au bon fonctionnement de la bibliothèque, de découvrir le travail en équipe, et de mieux me projeter dans la vie professionnelle. »

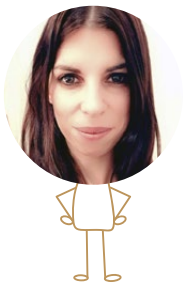

« Je suis **Aurélie**, anciennement dans le tourisme, je me suis prise de passion pour le métier de bibliothécaire lorsque j'ai intégré la bibliothèque d'Orliénas en tant que bénévole il y a plus d'un an. Grâce à l'équipe de choc d'Orliénas, j'ai fait de cette passion mon métier. On vous attend pour de futures animations et conseils de lectures.»

« **Danielle**, infirmière à la retraite, je couvre les livres neufs et d'autres plus anciens, cela représente pour moi d'en prendre soin, afin de prolonger leur espérance de vie et de redonner une nouvelle jeunesse aux plus défraîchis. »

« **Gisèle**, je participe à l'accueil du public, à l'équipement des livres et je partage volontiers mes lectures, en particulier au moment du «Bouillon de lecture» : rencontre entre lectrices et lecteurs une fois par mois. »

« **Gérard**, retraité de l'industrie, je répare les livres pour vous permettre de les lire encore une fois : quand on aime la lecture, prolonger la vie d'un livre en le réparant est un vrai plaisir. »

« Je suis **Rémi,** collégien et bénévole depuis 1 an. J'aime bien venir le week-end ou pendant les vacances pour aider à l'accueil en faisant prêt-retour et donner un coup de main pour ranger les documents (sauf les documentaires !) »

« Je m'appelle **Charlyne**, je suis en 5ème. Ce que j'aime le plus en étant bénévole c'est de chercher les livres demandés ! »

« Je suis **Céline**, salariée dans l'industrie, vous me croiserez surtout les samedi et dimanche où j'adore discuter BD et manga ... J'aime donner un coup de main lors des animations et j'attends avec impatience la prochaine soirée jeux de société ! »

«Je suis **Catherine**, enseignante à la retraite, j'assure l'accueil du public et j'interviens à la crèche et chez les maternelles.»

« Je suis **Caroline**, technicienne en biologie. Je fais l'accueil du public. »

« Moi c'est **Geneviève**, bénévole depuis de nombreuses années, je participe à l'accueil du public, donne un coup de main pour les animations. C'est gratifiant d'acquérir un savoir-faire professionnel dans ce domaine, de participer à l'évolution de la bibliothèque pour un service de qualité aux habitants. »

« Quant à moi, **Frédérique**, responsable de la bibliothèque, je coordonne les activités de cette joyeuse et dynamique équipe, j'assure l'accueil des classes élémentaires, je commande les nouveaux livres, j'enlève les anciens, je programme les animations, je participe aux réunions du réseau, j'assure le suivi des documents de la médiathèque du Rhône, je réponds aux mails... et je vous accueille avec plaisir ! »

Et ceci n'est qu'un petit aperçu, chacun contribue au choix pour les achats de livres, mais aussi lorsque nous allons à la Médiathèque du Rhône changer livres et DVD (entre 200 et 300 4 à 5 fois par an), suit des formations, participe à des réunions, aux animations...les activités sont variées !

Pour en savoir plus : chaque année un rapport d'activité reprend les principales actions et les données d'activité, disponible à la bibliothèque.

Pour connaitre les animations : programme sur le calendrier du site www.orlienas.fr et sur le portail du réseau des bibliothèques de la COPAMO, ou en venant à la bibliothèque !

Du goût et des saveurs dans les assiettes des enfants…
à partir de produits bruts et de saison

Depuis septembre 2021, le groupe Elior fabrique sur place l'ensemble des repas de notre restauration scolaire, en incluant plusieurs acteurs locaux : le pain de la boulangerie du village, les fruits et légumes récoltés à moins de 10 kms d'Orliénas, les produits de la région Rhône-Alpes… Victoire, la nouvelle cheffe, et sa collègue, confectionnent chaque matin de bons plats pour que le moment du repas soit synonyme de plaisir.

Le programme d'animations se construit autour de l'assiette en respectant trois engagements : le goût, le plaisir et le respect de l'environnement. Soit onze animations qui s'articulent sur quatre thématiques : calendaire, saveurs et découvertes, nutritionnelle, développement durable. S'y ajoutent des animations en lien avec l'équipe pédagogique ou repas à thème (crêpes, croziflette…).

…moins de déchets
dans les poubelles

Une attention particulière est portée désormais au respect de l'environnement par la mise en place d'une solution pour le tri des déchets. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux quantités jetées et au tri sélectif. Les agents d'entretien récupèrent cartons, serviettes, pots de yaourt… qui iront vers des usines de recyclage. Les déchets alimentaires sont récupérés par des personnes du village pour nourrir leurs animaux.

Depuis la Toussaint, les déchets sont pesés en instantané pour sensibiliser les enfants au gaspillage.

Pour suivre l'actualité de la restauration scolaire, téléchargez l'application « App'table » (menus, animations, qualités des produits, allergènes…).

Repas des aînés :
Danielle témoigne…

Il était attendu, ce repas des Aînés, et voilà que décembre 2021 permet de retrouver le chemin de l'Héliotrope et de joyeuses retrouvailles ! Le pass sanitaire nous sert de ticket d'entrée…

Autour des tables à 6 convives, les échanges démarrent au quart de tour. Nous avons l'agréable surprise d'être servis, à l'apéritif, par les conseillers juniors, souriants et très à l'aise dans leur approche des Aînés. La salle et les tables ont été décorées avec soin avec les créations du service périscolaire. Bravo à toutes et tous.

Le repas servi, cette fois, par les conseillers adultes, se déroule dans la bonne humeur. Le menu est très apprécié et le défilé des plats suit un rythme adéquat, ni trop lent ni trop rapide.

La chanteuse qui assure l'animation a parfois des difficultés à se faire entendre malgré sa belle voix et un registre varié ! Dans la salle le micro se balade : la voix de Simone Chipier, qui a plus d'une chanson dans son répertoire, résonne dans

l'Héliotrope et Jo Gondret nous charme avec « La fontaine d'Orliénas ».

Quelques derniers échanges et voilà l'heure de repartir vers son quotidien mais avec un souvenir réconfortant dans ses bagages et surtout riche de la rencontre qui donne goût à la vie.

En arrivant à la maison, ravie par cette belle journée, je m'attelle à répondre au courrier d'un enfant de la commune qui avait transmis son dessin à l'attention des aînés lors de la dernière Fête des Écoles orchestrée par le Sou.

A l'année prochaine….

Ecoliers et biodiversité

Avant leur départ en vacances de février, les enfants de l'école élémentaire ont profité de beaux ateliers autour de la biodiversité : participation aux plantations du Passage des Écoliers, fabrication d'hôtels à insectes... Biodiversité qui sera le thème de la Semaine Verte organisée du 21 au 27 mars prochains à Orliénas.

Merci aux enseignantes, à l'entreprise Green Style et aux élus qui ont accompagné ces joyeuses troupes !

Ados
Ça bouge dans les Espaces Jeunes !

Les Espaces Jeunes proposent à tous les jeunes de 11 à 17 ans qui habitent un des villages de la COPAMO un programme varié d'activités ludiques et culturelles.

Pendant les vacances scolaires de février, des journées complètes ont été organisées (ski, jeux de société, chasse aux Gnolus...) ainsi que des sorties Airboard, Snowtubing ou Escape Game géant

Le projet Graff, initié à l'automne par la DRAC, a permis à une dizaine de jeunes de réaliser, avec l'aide de l'artiste Dagson Silva, un graff pour orner les murs de la bibliothèque de Chaussan. Cet hiver, c'est l'artiste Samson Gayaud qui a rejoint l'Espace Jeunes de Soucieu-en-Jarrest pour une découverte du « Finger Drumming ».

En cours et à venir...

- Programme sur la découverte de l'Handisport : une occasion de découvertes et de belles rencontres.
- Programme intergénérationnel : rencontres avec les séniors et actions ponctuelles sur tout le territoire.
- D'autres projets sont en train de voir le jour comme un micro-trottoir (préparation de la Semaine Bleue à Orliénas) ou des grands jeux.
- Projet musique à Soucieu avec une surprise prévue en fin d'année.
- Projets écocitoyens pour la journée du développement durable.

Infos et inscriptions :
inscription.jeunesse.epm@gmail.com
Direction des Espaces Jeunes :
Mouhoun Sarah
06 98 54 80 67
ej.direction.epm@gmail.com

Depuis six mois, les Gnolus ont envahi Orliénas !

Ne vous inquiétez pas, il n'y a rien à craindre de ces créatures qui ne sont que les personnages d'une expérience ludique de géocaching !

Cette chasse aux trésors connectée permet de (re)découvrir le territoire autrement en sortant des sentiers battus.

Munis d'un smartphone et de l'application mobile gratuite, les joueurs partent à la rencontre des Gnolus, des créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire...

Leur mission ?

Enrayer cette invasion en capturant en famille, Graâl, Bolono, Opinell ou Kloche à travers 19 parcours (nouveaux à venir en 2022) répartis sur le département.

Tentés par l'aventure ?

Téléchargez l'application mobile, créez-vous un compte, sélectionnez une balade et c'est parti ! Sur place, suivez les indices laissés pour localiser ce Gnolu. Une fois capturé, saisissez son matricule pour l'ajouter à votre palmarès. A la fin de chaque balade, vous gagnez un Gnolu sous forme de badge à collectionner !

Depuis octobre 2021, plus de 600 équipes ont fait le déplacement à Orliénas pour capturer Sooshi au terme d'un parcours de 2 km qui conduit dans les sous-bois le long du ruisseau le Merdanson avant de rejoindre le bourg ancien fortifié.

Prêts pour l'aventure ?

Ne vous reste qu'à télécharger l'application mobile « Les Gnolus », disponible sur IOS et Apple.

Infos : Facebook et www.lesgnolus.fr

ZOOM

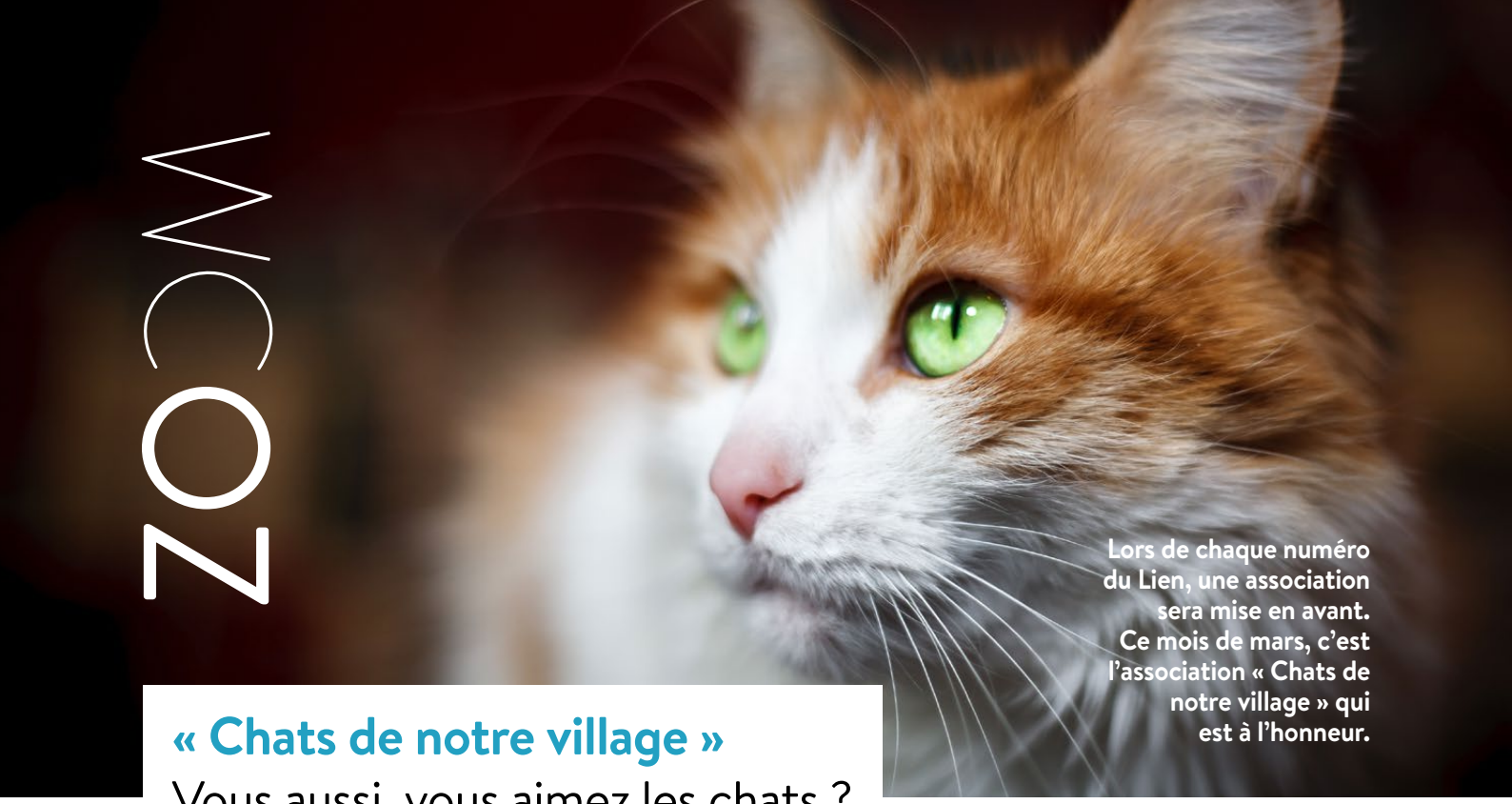

Lors de chaque numéro du Lien, une association sera mise en avant. Ce mois de mars, c'est l'association « Chats de notre village » qui est à l'honneur.

« Chats de notre village »

Vous aussi, vous aimez les chats ?

On nous demande souvent : «Mais combien y a-t-il de chats libres au cœur du village, soignés et nourris par votre association ?». La réponse est une dizaine, tous stérilisés et identifiés, parfois présents depuis plusieurs années.

Des abris pour les chats

C'est pour ce petit groupe de chats fidèles que notre association souhaitait disposer de quelques abris, non loin de leur lieu habituel de circulation, derrière le futur lotissement « Les Jardins du Château ». Mais, après plusieurs contacts avec la mairie, il s'est avéré qu'il n'était pas facile de trouver un lieu adéquat.

Par chance, un habitant de ce secteur nous a proposé son jardin pour deux abris dans un premier temps. Nous l'en

remercions chaleureusement d'autant que cette personne a pris en pension une chatte tigrée assez claire que nous venons de trouver : elle est stérilisée et présente un tatouage dans l'oreille (la lettre S). Malgré les affiches, la parution de sa photo sur le site de la Mairie, Pet Alert... nous n'avons pas retrouvé ses propriétaires. Peut-être la reconnaitrez-vous ?

Rôle de notre association

L'association a été créé en 2017 mais notre action avait commencé bien avant. Par la stérilisation, elle a permis d'éviter la surpopulation féline dans le cœur du village. Grâce notre intervention, de nombreux propriétaires ont retrouvé des chats perdus venant parfois de très loin. Nous aidons aussi des habitants qui découvrent des chats inconnus dans leur propriété. Ces trois derniers mois, onze chats ont ainsi été capturés, sociabilisés et stérilisés grâce au partenariat signé par la Mairie avec la SPA.

Notre appel

Toutes ces actions demandent une certaine logistique, des bénévoles disponibles et quelques moyens financiers. Nous avons besoin de vous, de votre aide financière, même modeste (les dons sont en partie déductibles des impôts), de votre aide alimentaire en croquettes, boîtes, etc. et aussi de votre aide pour nourrir les chats chaque jour.

Alors, pourquoi ne pas rejoindre notre équipe ou vous proposer en famille d'accueil temporaire ? Contactez-nous, nous serons très heureuses de vous rencontrer !

Contacts :
Angèle Durrenmath - 06 88 58 72 69
Françoise Balle-Mourlot - 06 79 23 65 10
et mail f.ballemourlot@orange.fr
Alexia Dupin - 06 18 96 78 66

Un merci chaleureux à toutes les personnes qui nous aident et nous ont aidées jusqu'à présent !

Amicale Boules d'Orliénas

On se prépare !

L'activité hivernale, habituellement centrée en intérieur, a été fortement perturbée par la pandémie. Beaucoup de travail de préparation pour les bénévoles avant d'annuler les manifestations (Assemblée Générale, Journée Festive à l'Héliotrope).

De belles prestations à Mornant aux « 16 quadrettes par poule » avec l'équipe Chillet (finaliste) et l'équipe Bret (1/2 finaliste) avant l'annulation de nombreux concours extérieurs dans lesquels nous étions engagés (Montélimar...)

On prépare activement :

- En association avec Mornant le Championnat de France des Clubs sportifs jeunes (moins de 15 et moins de 18 ans) les 9 et 10 avril
- Le 8 mai le concours officiel de la société : 24 doublettes 3 ° et 4 ° division
- Le lancement « Du but d'Honneur des Coteaux » en partenariat avec nos voisins Taluyers, Saint-Laurent-d'Agny et Soucieu-en-Jarrest, ouvert à tous.

AMAP BIO d'Orliénas

Un nouveau fournisseur d'œufs

Samuel, notre maraîcher

Depuis le mois de janvier, l'AMAP bio d'Orliénas vous propose les œufs de Catherine Maiche, productrice bio à la ferme des Trois Fontaines située sur les hauteurs de Sainte-Catherine.

De quoi agréablement compléter le choix en viande bovine Aubrac bio de Félix Sipma et en poulets, en pains, en légumes et tisanes de « Serpette & Serfouette ».

N'hésitez pas à nous contacter pour un contrat entre consomm'acteur et producteur, déclinable selon vos besoins. Vous pouvez aussi venir nous voir chaque mardi, entre 18h et 19h30, sous la Halle place François Blanc.

Contacts :
Anne Grand - 04 78 05 77 01
Danièle Blondeau - 04 72 31 06 55
Marie-Hélène Dutreve pour le pain 04 78 05 25 58
Guillaume Faber pour la viande guillaume.faber@gmail.com

Plus d'infos sur http://amaporlienas.over-blog.com ou en demande par mail famille-grand@wanadoo.fr

BCCL

Un événement haut en couleurs et en dénivelé !

Malgré les tumultes dûs à la situation sanitaire, les équipes sont restées engagées (U7 MIXTE, U9, U11, U13, U17, U20 garçons et U13, U18 filles).

Aussi, nous tenions à remercier chaleureusement les familles qui ont tenu le coup et ont su s'adapter au gré des nombreux changements imposés.

Et parce qu'il est urgent de se faire du bien, nous vous proposons un futur évènement haut en couleur et en dénivelé !

Le BCCL organise cette année pour la première fois sa randonnée VTT le dimanche 10 avril : 10 kms pour le parcours Famille (150 m de dénivelé), 20 kms (400 m de dénivelé) et 40 kms (1100 m de dénivelé). Vous pourrez vous inscrire très prochainement !

Un stage est également prévu durant les vacances prochaines, du 19 au 22 avril.

« L'Union fait la force » : on a besoin de vous ! Vous avez de l'énergie à revendre et vous souhaitez la faire partager ? Rejoignez-nous !

Plus d'infos : bcclbasket@gmail.com

Esoryàm

Ateliers mensuels et stages

L'association Esoryàm propose, en sus des cours hebdomadaires de WU-TAO®, de venir découvrir/approfondir cette pratique évolutionnaire lors :

- d'ateliers mensuels (2h) : un dimanche par mois en matinée les 15 mai et 12 juin
- de stages (10h à 16h) : les dimanches 10 avril et 9 juillet

Un art de pleine présence au cœur du mouvement et du souffle qui éveille l'âme du corps (wutao.fr). Accessible à toutes et tous. Bienvenue à tout moment !

Par ailleurs, l'association propose un week-end transformateur entre femmes pour reconnecter avec la puissance du féminin et les sagesses des phases du cycle menstruel. Groupe intimiste. Stage Rythmes Féminins les 19 et 20 mars, puis autres dates sur demande.

Contact/infos : 06 16 94 86 25
avancerenhumanite@gmail.com
Facebook : Esoryàm

Orteli

L'Association prend des couleurs printanières !

Il suffit de rejoindre les joueurs de pétanque le lundi, de belote le mardi, de bridge le vendredi ou les « aventuriers des jeux de société » le 1er jeudi du mois après le repas-rencontre, sans oublier les artisans de l'atelier Terre.

De nouveaux projets émergent :

En mars, le jeudi 31 : jeux de société sur le thème de la presse par des équipes composées d'aînés et d'élèves de CM2, à la bibliothèque d'Orliénas.

En avril, le jeudi 14 : présentation de leur voyage en Patagonie par Claude et Claudette Robert.

En mai, du 16 au 21 : voyage en Andalousie, direction Malaga, en avion.

En juin, le jeudi 9 : repas partagé à l'Héliotrope.

Et d'autres propositions vont sortir de terre...

Orliénouba

Nouvel élan, nouvelles animations !

L'équipe d'Orliénouba a réélu son bureau en novembre 2021 :

Présidente : Laurence GALLET

Trésorière : Gaëlle FONTANEL

Secrétaire : Didier AUBERT

Après deux saisons fortement mouvementées et perturbées par les conditions sanitaires, l'association espère bien repartir sur un nouvel élan avec de nouvelles animations.

Les festivités ont redémarré avec le marché de Noël du 8 décembre. Malgré de nombreuses incertitudes et des consignes contraignantes, le marché a pu se dérouler, certes avec peu d'exposants mais avec de nombreux visiteurs et dans une ambiance conviviale.

Puis le Vide Dressing, très attendu, a pu rouvrir ses portes le 13 mars dernier.

Pour connaitre les prochaines animations ou avoir un retour sur les manifestations passées, vous pouvez vous connecter à notre nouveau compte Instagram : https://www.instagram.com/orlienouba/

A noter, d'ores et déjà, le marché de la création le 11 septembre 2022.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, rien de plus simple, contactez-nous au 06 98 79 13 53 ou sur orlienouba.orlienas@gmail.com.

Orliénas Demain
« Energitude et citoyennification »

C'est un café-citoyen quelque peu inhabituel qu'a organisé notre association le vendredi 28 janvier. D'abord il constituait une suite à notre précédent café-citoyen de novembre consacré aux énergies renouvelables, qui avait laissé de nombreuses questions en suspens. Il nous paraissait notamment indispensable d'aborder la sobriété et l'efficacité énergétique, les deux autres piliers du scénario négaWatt. Cet évènement était aussi particulier quant à sa forme. C'est en effet une conférence «ludifiée et théâtralisée» à laquelle ont assisté plus de 70 personnes. Le Professeur Sysnetoua, de son vrai nom Jean-Pierre Reinmann, a ainsi pu aborder de manière vivante et humoristique la crise énergétique et les façons d'y faire face dans le contexte du réchauffement climatique.

Le prochain café-citoyen aura lieu le vendredi 6 mai. Le thème n'est pas encore défini mais nous espérons vous y retrouver nombreux, dans une ambiance à nouveau conviviale : mesures sanitaires assouplies, buvette et buffet et toujours entrée libre.

Orliénas Demain contact : Pierre Garnier, 06 07 54 56 64 orlienas.demain@free.fr

FCSO69
Zoom sur le Club des Partenaires FCSO

Le Club des Partenaires du FCSO69, créé en septembre 2021, organise le 17 mars 2022 au Stade de Mornant son troisième événement, l'occasion pour ses 50 partenaires d'échanger et de nouer des relations professionnelles en toute convivialité et de participer à la dynamique du club fort de ses 500 licenciés.

Venez rejoindre l'aventure ou juste prendre des informations... Consultez nos réseaux pour une présentation de nos packages et formules « commerçants ».

https://www.fcso69.com rubrique « partenaires »

Contact : Fcso69qthery@gmail.com ou 06 28 90 21 09

Parallèlement nous vous invitons à venir soutenir nos équipes lors des différents tournois du Club qui auront lieu au stade de Mornant les 23, 24 et 30 avril ainsi que le week-end de Pentecôte.

Toutes les précisions seront indiquées sur notre facebook : https://fr-fr.facebook.com/fcso69/

Comité SCL
Enfin notre A.G !

Le comité SCL d'Orliénas a tenu son Assemblée Générale mardi 18/01 après 2 ans d'absence due à la crise du Covid. La dernière AG avait eu lieu en décembre 2019, soit bien avant l'abandon définitif du projet A45. Nous remercions nos adhérents présents à cette occasion et également tous ceux qui ont adhéré ou réadhéré pour cette nouvelle année associative. Votre soutien est toujours nécessaire car la protection de l'environnement reste une priorité pour notre association, comme en témoignent les projets ci-dessous.

Retour du COL ?

D'après les documents préfectoraux en notre possession, il semble qu'une réflexion soit en cours pour que la prolongation de l'autoroute A432, à l'est de Lyon, soit abandonnée au motif de la préservation des espaces agricoles. Et ça, la SCL l'approuve sans réserve ! En revanche, est cité le projet de Contournement Ouest Lyonnais (COL) avec un tracé de 50 à 55 km, une emprise de 600 à 660 ha et un coût de 1,7 à 2,4 milliards d'€.

Centrale photovoltaïque au sol

Le rassemblement d'information, organisé par l'ADEM et la SCL, le 5 février à Chassagny, a réuni 70 participants.

La SCL Intercommunale exprime son soutien à l'action de l'ADEM contre le projet de Centrale Photovoltaïque au sol sur le site des Grandes Bruyères à Montagny. Après avoir obtenu l'abandon de l'A45 et la préservation de 500 ha de terre, nous nous battons pour défendre et obtenir le zéro artificialisation des sols agricoles et naturels :

- ne laissons pas détruire la biodiversité remarquable de cette zone naturelle classée d'intérêt écologique !
- réservons les installations de panneaux photovoltaïques aux surfaces déjà artificialisées et en particulier aux hectares de toitures des zones industrielles et commerciales environnantes !

Contact : Pierre Garnier
06 07 54 56 64 - scl.orlienas@free.fr

Le Tennis Club des Coteaux,
un club qui court !

En ce jour ensoleillé du 16 janvier 2022, deux associations, le Tennis Club Des Coteaux et l'Association des Familles de Saint-Laurent-d'Agny se sont données rendez-vous pour organiser la première édition de la course nature La SaintLo.

130 participants se sont défiés sur un trail de 10 km dans le bois Bouchat, 30 collégiens pour un 3 km au milieu des vergers et 20 binômes parents/enfants et grands- parents/enfants pour un 950 m autour de notre étang.

Nous n'aurions jamais pu réaliser cette course sans le soutien de la mairie de Saint-Laurent-d'Agny et de tous nos sponsors (dont notamment l'entreprise Grillon Mécagri,) ainsi que de tous nos bénévoles qui se sont investis avec punch, efficacité et sourire. Ils ont su encourager avec enthousiasme tous nos coureurs. Un grand merci à tous.

Nous vous attendons nombreux avec votre bonne humeur pour notre prochaine SaintLo prévue le dimanche 15 janvier 2023.

Si vous voulez venir nous rejoindre dans cette belle aventure, n'hésitez pas et contactez-nous à l'adresse suivante : contacttrailsaintlo@gmail.com.

Email : tc.orlienas@yahoo.fr
Pierre POULARD,
président du TCO - 06 24 54 66 96
ou Maxime BOCHER,
diplômé d'Etat - 06 99 88 37 40
xam1804@hotmail.fr

Chorale Chant' Source
A vos agendas

Chant'Source, la chorale d'Orliénas, est heureuse de vous convier à son concert le 10 avril à 16h à l'Héliotrope dans le cadre de l'opération « Mille chœurs pour un regard ». Les recettes de ce concert seront entièrement versées au profit de l'association Retina qui, depuis 35 ans, finance la recherche pour vaincre les maladies de la vue et apporte son soutien aux personnes malvoyantes.

Chant'Source, ses 35 chanteurs et son chef de chœur, Jean-Paul Monnereau, vous proposeront un répertoire varié et plein de belles surprises musicales qui se promèneront entre variétés de différentes époques, chant traditionnel de différents pays, chant classique....

Deux chœurs amis viendront également offrir à l'auditoire de beaux moments musicaux : pour la 1ère fois à Orliénas, La Dulciane, chœur mixte lyonnais dirigé par son jeune chef Yan Lauras, et la chorale Tourn'Sol de Seyssuel (38), dirigée par Pascale Chanal, avec qui nous avons eu plusieurs échanges.

Alors, pour notre premier concert depuis le premier confinement, venez nombreux nous écouter le 10 avril et soutenir une grande cause médicale.

Contact : Chantal Dechangy
06 16 58 63 36

Le SOU
Action solidaire

En collaboration avec l'équipe périscolaire, la bibliothèque et de nombreux habitants, le Sou a participé à l'opération des « Galets Solidaires ». Plus de 300 galets sont ainsi venus compléter le Serpent Solidaire, soit un «don» de plus de 150€ pour lutter contre les cancers pédiatriques. Et ce sont plus de 300 sourires d'enfants malades à qui on a pu offrir un galet !

Ce serpent, situé à Bouvesse, est actuellement composé de plus de 10 000 galets. Merci à tous !

AGAM, Ecole de musique
Stars locales, Star nationale !
Evénements printaniers autour du rythme !

Deux rendez-vous :

Samedi 26 mars à 18h : nos artistes en herbe, accompagnés de leurs enseignants, joueront valse, slow, cake-walk... pour un retour du gala annuel de l'école de musique.

Samedi 14 mai à 14h : la batterie sera à l'honneur avec la venue à Orliénas de Camille Bigeault. Sa maîtrise de la batterie l'a conduite sur les grandes scènes, notamment pour accompagner la chanteuse Jenifer. Elle viendra donc animer une masterclass dédiée à la polyrythmie. Cet après-midi d'échanges ravira les passionnés de batterie de tous les niveaux.

Contact : Fabienne Lafée, coordinatrice pédagogique
fabienne.agam@orange.fr - 06 71 69 10 85
www.ecole-musique-orlienas.fr

La Copamo change d'identité visuelle

Après 26 ans de bons et loyaux services, la Communauté de communes du Pays Mornantais fait évoluer son identité visuelle avec un nouveau logo. Une police plus moderne, toute en courbe et en rondeur. Un nom, « Copamo », assumé pour plus de clarté et de lisibilité, des couleurs plus vives, mais aussi une forme en continuité avec sa version icône « arbre », héritée de l'ancien logo, et qui rappelle l'enracinement au territoire et la prégnance des enjeux climatiques.

Communauté de communes du Pays Mornantais

2000 habitants du territoire dépistés par les équipes mobiles de la Copamo

Pour soulager les familles et les professionnels de santé du Pays Mornantais, la Copamo a mis en place dans les communes des équipes mobiles de dépistage du Covid19. En janvier, durant trois semaines pleines, les équipes de dépistage se sont déplacés de village en village, en commençant par Orliénas.

Grâce à la mobilisation des infirmiers du territoire, cette réponse simple et pratique aura permis de dépister près 2 000 habitants et de faire retomber la pression pesant sur les professionnels de santé.

Désormais, la Communauté de communes publie sur son site une carte interactive référençant les nombreux sites de dépistage du territoire.

Infos : www.copamo.fr

La Médiation Familiale pour réinstaurer l'écoute et le dialogue

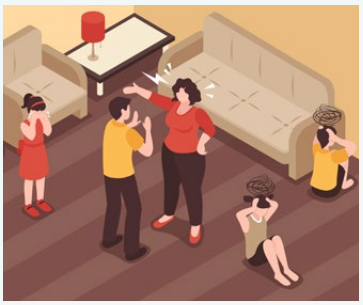

Brouilles, ruptures générationnelles, successions douloureuses... ainsi va parfois la vie de famille. Pour vous aider à recoller les morceaux, la médiatrice familiale vous reçoit, vous écoute et vous accompagne afin de créer les conditions du retour au dialogue, en toute discrétion et confidentialité.

Infos & rendez-vous par mail : mediation.familiale@cc-pays-mornantais.fr ou au 06 30 09 81 51

Infos : www.copamo.fr

Au TCJC, théâtre et musique pour finir la saison en beauté !

Deux spectacles percutants dans notre salle intercommunale Jean Carmet à Mornant !

Le 15 avril, à 20h30, la compagnie Momus Group propose, avec un rap militant, une mise en scène moderne d'**Othello de Shakespeare** qui prolonge les thématiques habituelles de la pièce pour aborder de front la question du féminicide.

Le 13 mai, à 20h30, ce sera le **Quatuor Debussy**, quatuor lyonnais applaudi à travers le monde sur les scènes les plus prestigieuses pour ses interprétations du répertoire dit « classique », mais qui n'hésite pas à surprendre son public en rendant perméables entre eux tous les genres musicaux. Ils nous taillent ici un programme sur mesure à la gloire de nos musiques de films préférées les plus connues.

Infos et réservations : https://www.theatre-cinema-jean-carmet.fr/

D'une école à l'autre...

Les écoles vers 1910

L'école des garçons et la mairie étaient autrefois accolées à l'ancienne église qui s'est écroulée en 1868. La construction de la nouvelle église nécessita leur déplacement. Il fallut attendre 1875 pour que soit trouvé le bon endroit et réglées les formalités financières et administratives. On édifia alors la nouvelle mairie-école, en utilisant des pierres de l'ancienne église pour diminuer la facture. C'est l'actuelle école de musique.

L'instruction des filles était assurée par des religieuses, dans des locaux près de l'église. Ce n'est qu'en 1906 que fut inaugurée leur école, non loin de celle des garçons (c'est l'actuelle crèche ; l'inscription est toujours visible au fronton).

En 1959, pour mieux organiser les classes, les enseignants demandent la mixité dans tous les niveaux, pas seulement en maternelle et CP. Le curé s'y oppose mais c'est chose faite l'année suivante, avec au début des cours de récréation séparées.

En 1982, l'école primaire déménage à son emplacement actuel. L'école maternelle la rejoint à la rentrée 1995.

Aujourd'hui, une nouvelle page se tourne avec le projet du pôle Enfance, Culture et Loisirs.

Une rentrée des classes agitée !

Sans doute est-ce pour obéir à cette méthode qu'un instituteur et une institutrice publics viennent de donner à leurs petits élèves un exemple frappant. Cet instituteur et cette institutrice, légalement unis par le mariage, exerçaient leurs honorables fonctions au petit village d'Orliénas, dans la banlieue de Lyon.

Je dois ajouter à ce signalement que l'un et l'autre font profession de communisme et sont adhérents au syndicat unitaire du Rhône. Est-ce là ce qui les a rendus indésirables à Orliénas ? Je l'ignore. Toujours est-il que, récemment, l'inspection académique a dû les nommer à un autre poste.

L'Écho de Paris du 14/10/1929

En cette année 1929, rien n'allait plus entre le maire et l'instituteur. Le premier, appuyé par le Conseil Municipal, finit par obtenir la nomination à Givors de l'enseignant et de son épouse, également en poste à Orliénas. Soutenu par son syndicat, qui organisa un meeting « d'indignation » sur la place du village, l'instituteur se disait victime d'une machination politique (il était communiste et accusé de faire de la propagande auprès des élèves). Il refusa son déplacement et se présenta devant sa classe à la rentrée. Le maire fit appel à la force publique et la brigade de gendarmerie de Mornant vint expulser l'enseignant récalcitrant. Ce n'était pas fini : un jugement rendu à Lyon autorisa le couple à occuper son logement de fonction jusqu'au 1er janvier. La Commune dut allouer une indemnité au remplaçant pour le retard apporté à son installation. Cette affaire, emblématique des polémiques de l'époque, fit grand bruit : plus d'une douzaine de journaux, locaux et nationaux, s'en firent l'écho.

L'école, d'abord pour les garçons !

La loi Guizot obligea en 1833 les communes de plus de 500 habitants à disposer d'une école publique de garçons. Pour les filles, il fallut attendre la loi Duruy en 1867. Orliénas dut se plier à la nouvelle obligation. Pour ne pas trop grever les finances communales, on décida d'utiliser une possibilité laissée par la loi : convertir en école communale l'école privée de filles, gérée par les religieuses de la Sainte Famille, tout en laissant la direction à cette congrégation. Une religieuse, sœur Saint-Hugues, fut ainsi la première institutrice publique de l'école communale de filles. En ce temps, l'école n'était ni obligatoire ni gratuite. Toutefois, une liste d'élèves dits « indigents », admis gratuitement en classe, était établie chaque année. En 1868, elle comptait 18 garçons et 17 filles.

CONTACTS

MAIRIE

Place François Blanc 69530 Orliénas
04 72 31 84 84 - Fax 04 72 31 84 80
Email : mairie@orlienas.fr - www.orlienas.fr

- **Secrétariat :** Véronique Dorchies
  Sylvie Wyon - Marie-Laure Tuloup
- **Directeur Général des Services :**
  Fabrice Perrillat-Collomb
- **Heures d'ouverture :**
  mardi - mercredi : 8h00 - 12h | 14h00 - 17h30
  jeudi : 8h00 - 12h00
  vendredi : 8h00 - 12h00 | 14h00 - 16h00
  samedi : 8h00 - 12h00
- **Accueil urbanisme :** mardi, mercredi et jeudi matin - 04 72 31 85 73
- **CCAS :** ccas@orlienas.fr

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Le Maire : Olivier Biaggi
Élu communautaire, Vice Président en charge de la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse

Les adjoints :

Guillaume Fremiot
1er Adjoint en charge du Développement Durable et de la Prospective

Marilyne Séon
2ème Adjointe en charge de la Vie Associative, de la Solidarité, de la Culture, du Patrimoine et de la Communication, Conseillère communautaire.

Laurent Delabie
3ème Adjoint en charge du Scolaire, du Périscolaire, de la Jeunesse et des Séniors

Nathalie Chartoire
4ème Adjointe en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Mobilité

Cédric Bourguignon
5ème Adjoint en charge de l'Agriculture, des Commerces, des Bâtiments et de la Voirie

Les Conseillers délégués :
- Florence Audon : vie associative, commerce
- Catherine Davoine : communication
- Jean-Michel Arpi : délégué culture et patrimoine, voirie, bâtiments
- Anne-Sophie Loridan : scolaire périscolaire
- Vincent Lecocq : urbanisme

Les conseillers municipaux :
- François Guize
- Brigitte Bert
- Catherine Klado
- Alain Zucca
- Thierry Badel, Conseiller communautaire
- Cyrille Decourt
- Lucie Charmion
- Laetitia Yu-Kohler

ENFANTS/JEUNESSE

- Ecole élémentaire : 04 78 05 37 24
  directrice : Florence Fongy
- Ecole maternelle : 04 78 05 52 66
  directrice : Christelle Dubief
- Restauration scolaire :
  gestion/réservation : 04 72 31 84 83
  Urgences administratives : 06 34 44 43 94
- Périscolaire : gestion/réservations SPL Enfance en Pays Mornantais - 04 78 44 74 99
- Crèche Halte-garderie ACOLEA "A petits pas" 04 72 31 03 55
  Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Centres de Loisirs gérés par la SPL ENFANCE EN PAYS MORNANTAIS - 04 78 44 74 99
  administration@spl-epm.fr - www.spl-epm.fr

MÉDICO-SOCIAL

CENTRE MÉDICAL - 105 route de la Fontaine :

- **Médecins :**
  Dr Laurène Peyrard - Dr Alain Rotivel
  04 72 31 02 55
- **Maison médicale de garde Brignais :**
  2A Route de Lyon, 69530 Brignais
  04 72 33 00 33 (il est indispensable d'appeler le médecin avant de se rendre sur place)
- **Dentistes :**
  Dr Guy Châtelain - Dr François Grinovero - Dr Mounir Larbi-Cherif - 04 78 05 27 26
- **Infirmières :**
  Mmes Fillion et Grosjean - 04 72 31 65 15
- **Ostéopathe Kinésithérapeute :**
  M. Estruch, Mme Molle et Mme Mottet
  04 78 05 20 55

AUTRES

- **Orthophonistes :**
  Mmes Demure et Bouvard - 04 72 31 64 52
- **Pharmacie :**
  39 rue du Chater - 04 78 05 05 98
- **Assistante sociale :**
  Maison des Services au Public, Espace COPAMO
  50 avenue du Pays Mornantais, Mornant
  04 87 34 01 44 - mail : territoire4@rhone.fr
- **Ostéopathe :**
  Thibaud Colombel - 201 rue des Veloutiers
  04 78 05 72 23
- **Energéticiennes :**
  Energie chinoise, C. Klado - 06 86 44 57 12
  Reiki, M. Villard - 04 72 41 72 20
- **Urgences vétérinaires :** 3115

TEMPS COLLECTIFS DU RAMI

Relais Assistantes Maternelles Itinérants
www.orlienas.fr - Onglet « Enfance & Solidarité »
Rubrique « Modes de garde »
Pour tous renseignements :
Marine Segura au 06 75 71 49 50
Email : rami@cc-paysmornantais.fr
Permanence sur RDV, Service Enfance/Jeunesse/Social - 04 37 22 00 93

NUMÉROS UTILES

- **ENEDIS, l'électricité en réseau**
  Urgence Dépannage : 09 72 67 50 69
- **La Poste**
  Relais Poste au tabac-presse le Petit Bourg
  04 78 05 71 96

À SAVOIR

- **Jour de marché :** samedi matin
- **Ramassage des ordures ménagères :** le jeudi (sortir les poubelles la veille au soir)
- **Containers pour le tri sélectif et bennes de collecte des textiles :**
  Parking du stade - Parking du cimetière - Rte de Bonneton - Rte de Trève de Gain - les 7 Chemins - Parking des Remparts
- **Déchèterie à proximité :**
  Saint Laurent d'Agny, Brignais, Mornant (horaires sur le site de la mairie)
- **Office de tourisme**
  Boulevard du Pilat, Mornant - 04 78 19 91 65
  accueil.mornant@montsdulyonnaistourisme.fr

PRODUCTEURS LOCAUX

- **La Ferme du Flachat**
  (Légumes, oeufs)
  96, route des Coteaux du Lyonnais
  Vente directe le mercredi 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h
- **La Ferme d'Orliénas**
  (Produits fermiers)
  Livraison du mardi au samedi sur réservation
  07 89 29 91 50 - www.lafermedorlienas.fr
- **La Ferme des Razes**
  (Viande)
  Samedi après-midi pour retrait commande
  06 08 10 22 44
- **Robert Briallon**
  (Fruits)
  774, rue des Pierres Blanches
  En septembre, octobre et novembre les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 13h à 19h
  Hors saison sur commande
  04 72 31 12 87 - 06 15 76 01 98
  michelle@briallon.fr
- **AMAP**
  Livraison de paniers le mardi de 18h15 à 19h30 sous la Halle - 04 78 05 77 01
- **Microbrasserie La Chénou**
  96, route des Coteaux du Lyonnais
  06 08 88 59 40

DIVERS

- **Bibliothèque**
  Place François Blanc - 04 72 31 17 23
  www.bibliotheques.copamo.fr
- **Transport accompagné**
  AMAD Mornant
- **Culte**
  Messes à Orliénas le 2ème samedi du mois
  07 78 44 00 59

Expression liste **Orliénas Ensemble**

A chacun sa place

Le projet BAN (Base Adresse Nationale) a été évoqué, dans le précédent mandat, au Conseil Municipal du 5 février 2018. Les orientations ont été fixées en réunion de travail le 29 avril 2019. La phase opérationnelle du projet n'a toutefois pas été lancée, la charge de travail était incompatible avec les travaux de la mairie. Le groupe de travail a ébauché les procédures et les a transmises à la nouvelle équipe municipale.

La modification d'adresse concerne 1/3 des foyers de notre commune. La compétence des adresses revient à la mairie. Sur le domaine public, la mairie est seule décisionnaire et choisit le nom des voies. Sur le domaine privé, la mairie ne peut pas imposer le nom, mais peut refuser la proposition des riverains. Les règles viennent de changer récemment et la mairie devra délibérer en conseil municipal pour attribuer un nom à chaque voirie de la commune.

Espérons que la concertation et la communication avec les personnes encore concernées sera meilleure en pratique qu'en théorie. Car, en théorie, elles sont toujours idéales, mais, confrontées au terrain, elles s'avèrent plus complexes.

Un agent supplémentaire a été embauché pour accélérer et faciliter le processus.

Notre équipe alerte régulièrement : la dépense de l'argent public doit se faire avec réflexion et mesure. Nous serons vigilants lors des séances du budget, pour rappeler que la dépense publique c'est l'argent du contribuable. Pour mémoire, le projet d'extension de la zone des écoles est estimé à 7 Millions d'euros...

Expression liste **Vision Partagée, Commune Durable**

En février, le sujet du « parrainage » des candidats à la Présidentielle a largement été relayé par les médias. Souvent, les élus locaux étaient pointés du doigt comme devant parrainer un candidat, même s'ils ne le soutenaient pas, et cela au nom de la démocratie !

La loi qui impose 500 signatures d'élus pour permettre à un candidat de se présenter à l'élection présidentielle est clairement reconnue comme inadaptée car elle reporte la responsabilité sur les élus locaux. Le législateur aurait pu la changer sur cette fin de mandat, en sollicitant le parrainage citoyen, fixant un nombre minimum de soutiens d'électeurs pour pouvoir être candidat.

Selon la loi, le parrainage est un acte personnel, en l'occurrence du maire. Cependant, à Orliénas, il a été décidé que c'était un sujet important qui devait être discuté en équipe.

Pour nous, parrainer un candidat, qu'on le veuille ou non, c'est le soutenir, c'est le reconnaître apte à devenir Président de la République.

Notre équipe est diverse, c'est une de ses forces, mais nous partageons des valeurs et des convictions qui irriguent la vision que nous avons pour le développement de notre village et la façon de la réaliser. A l'évidence, elles sont incompatibles avec les propositions de certains candidats à cette Présidentielle.

Conformément à notre engagement de campagne, où nous nous sommes présentés sans étiquette de parti politique, pour assumer notre diversité et par respect pour nos électeurs, nous avons décidé que le maire ne parrainerait aucun candidat.

ETAT **CIVIL**

Naissances

14 novembre
Léo, Jean, Philippe GARÇONNET

16 décembre
Evan, José, Jean TORRES

21 décembre
Liham AZIEZ

28 janvier
Eliott **TUTIAUX ECOUELLAN**

10 février
Louve, Rosa, Josette, Marguerite BRERAT SCOZZESI

Décès

23 décembre
Philippe Jean-Henri DESMAZES
Âgé de 61 ans

23 décembre
Anne JACQUEMIN
Âgée de 57 ans

30 décembre
Aldo VONA
Âgé de 68 ans

16 janvier
Robert, Auguste CHATARD
Âgé de 93 ans

21 janvier
Yves Gilbert Marie Joseph DESCHARRIÈRES
Âgé de 94 ans

03 février
Bernadette DARET épouse GROSJEAN
Âgée de 79 ans

** En accord avec la loi RGPD, nous publions désormais uniquement les avis de naissance ayant été autorisés par les parents. La commune a enregistré 14 naissances sur la période.*

AGENDA

Mars

31 mars

Jeux de société sur le thème de la presse, par équipes composées d'aînés et d'élèves de CM2, à la bibliothèque.

Avril

3 Avril

Carnaval et spectacle de clown à l'Héliotrope, par le Sou des écoles.

4 avril, 20h30

Réunion publique démarrage travaux de voirie axe Paradis/ Grand-Champ. Salle du Conseil

9 et 10 avril

Exposition « Portraits à l'acrylique », Chantal Gadray, Tour Expo

Championnat de France des Clubs sportifs jeunes autour des boules.

10 avril

Scrutin des élections présidentielles*, 1er tour

Randonnée VTT organisé par le BCCL : 10 km pour le parcours Famille, 20 km et 40 km. Vous pourrez vous inscrire très prochainement ! Infos : bcclbasket@gmail.com

Stage de Wutao proposé par l'association Esoryàm 10h-16h. Infos : 06 16 94 86 25

Concert de la chorale d'Orliénas Chant'Source à l'Héliotrope à 16h, dans le cadre de l'opération Mille chœurs pour un regard (recettes entièrement versées au profit de l'association Retina www.retina.fr)

14 avril, 16h

Rendez-vous Orteli : présentation du voyage en Patagonie.

15 avril, 20h30

Théâtre au TCLJ, salle intercommunale de spectacles, « Orthello » de Shakespeare par le Momus Group (voir P.20).

22 avril, 15h

«Instant Thé» à la Maison de Retraite de Mornant, moments à partager avec une personne âgée dont vous prenez soin. Ce 22 avril, « Composition florale ».

24 avril

Scrutin des élections présidentielles*, 2nd tour.

Mai

6 mai, 19h15

Café Citoyen à l'Héliotrope.

du 7 au 22 mai

Exposition « Paysages et Personnages », peintures à l'huile d'Anne Ricard, à la Tour Expo.

8 mai

Cérémonie officielle de commémoration à 11h au Monument aux Morts d'Orliénas.
Concours officiel de boules : 24 doublettes 3° et 4° division.

13 mai

« Instant Thé » à la Maison de Retraite de Mornant, à 15h, moments à partager avec une personne âgée dont vous prenez soin. Ce 13 mai, « Relaxation-Détente »

Musique au TCLJ, 20h30, salle intercommunale de spectacles, le « Quatuor Debussy » pour du classique autrement et des musiques de films (voir P.20)

14 mai, 14h

Batterie à l'honneur avec la venue de Camille Bigault à l'Ecole de Musique. Infos www.ecole-musique-orlienas.fr

15 mai

Atelier mensuel Wutao par l'association Esoryam. Infos : 06 16 94 86 25

Du 20 au 22 mai

Printemps des Cimetières

20 mai, 20h30

Concert donné par la chorale ALEGRIA de Taluyers à l'Héliotrope.

Juin

9 juin

Repas partagé d'Orteli à l'Héliotrope.

du 11 au 19 juin

Exposition de photos, Alain Zucca, à la Tour Expo.

11 juin

Fête de l'école à l'Héliotrope, organisée par le Sou des écoles.

12 juin

Scrutin des élections législatives*, 1er tour.

Atelier mensuel Wutao par l'association Esoryam. Infos : 06 16 94 86 25

19 juin,

Scrutin des élections législatives*, 2nd tour.

Du 20 au 26 juin

Semaine de la Mobilité

24 juin, 15h

« Instant Thé » à la Maison de Retraite de Mornant, moments à partager avec une personne âgée dont vous prenez soin. Ce 24 juin, « Barbecue participatif : chacun apporte sa spécialité » !

25 et 26 juin

Exposition éclectique sur le village d'Orliénas et portraits, dessins au fusain et peintures, Mylène Pha, à la Tour Expo.

Du 28 juin au 2 juillet

Festival Freesons dans le Castrum, organisé par l'Agam.

Juillet

14 juillet

Bal de la Fête Nationale, place François Blanc.

* Nous cherchons des assesseurs, contactez votre mairie

Illustration de Une : aquarelle de Mylène Pha
« Née à Lyon et Orliénasienne depuis 6 ans, Mylène, achitecte d'intérieur et formée aux arts plastiques et arts appliqués, est passionnée d'aquarelle. Entre art abstrait et art figuratif, Mylène n'a su choisir... Elle navigue et approfondit ses recherches sans contraintes.
Découvrez ses œuvres à la Tour Expo d'Orliénas, les 25 et 26 juin.

LE LIEN D'ORLIÉNAS
MAGAZINE MUNICIPAL

Magazine municipal de la commune d'Orliénas
Directeur de la publication : Olivier Biaggi
Conception éditoriale : Commission Communication
Responsable de la rédaction : Catherine Davoine
Secrétariat de rédaction : Jean-Michel Arpi
Ont également participé à la rédaction de ce numéro : Laurent Delabie, Nathalie Chartoire, Cédric Bourguignon, Frédérique Oraison, Danielle Delplanque.
Crédit photos : Commission Communication, Adobe Stock
Création graphique et réalisation : Benjamin PIEGAY - www.benjaminpiegay.com
Impression : IDMM, Champagne-au-Mont-d'Or, sur papier recyclé à 1 270 exemplaires